





LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Pique-nique géant, installations spectaculaires, parcours artistiques et sportifs vont animer le centre-ville durant quatre mois

La zone piétonne de Neuchâtel sera en fête de mai à septembre pour ses 40 ans

Un grand pique-nique d'anniversaire en ouverture, des installations artistiques spectaculaires dont un œuf immense sur la Tour de Diesse, un parcours sportif, des horloges géantes: pour les 40 ans de sa zone piétonne, la Ville de Neuchâtel invite toute la population à venir faire la fête, du 18 mai 2019 jusqu'à la Fête des vendanges. Le Conseil communal in corpore a présenté aux médias ce mercredi les moments forts de ces festivités.

« Nous voulons inviter les Neuchâteloises et les Neuchâtelois, mais aussi les visiteurs de toute la Suisse, à découvrir notre magnifique zone piétonne sous un nouveau jour, en flânant le long de parcours artistiques ou les baskets aux pieds, mais surtout en venant y faire la fête! Car aujourd'hui, le dynamisme d'un centre-ville ne se mesure plus seulement à l'attractivité de ses commerces. Il faut permettre à la population de se réapproprier l'espace public, transformer des lieux de passage en espaces de vie et de rencontres. »

Redécouvrir la zone piétonne

Directeur de l'Economie, le conseiller communal Fabio Bongiovanni a présenté ce mercredi aux médias, accompagné par tous ses collègues de l'exécutif, le programme des festivités du 40e anniversaire de la zone piétonne de Neuchâtel. Avec, en fil rouge, la redécouverte de la zone piétonne, la plus grande de Suisse romande en termes de cohérence urbanistique, dont l'inauguration, en mai 1979, fut un événement marquant non seulement dans la région, mais dans toute la Suisse.

Une campagne nationale d'affichage est ainsi prévue ces prochaines semaines dans un grand nombre de villes du pays, et le message figurant sur les visuels - « Pour ses 40 ans, la zone piétonne de Neuchâtel vous attend » - a été adapté en suisse allemand. Surprenants, printaniers et joyeux, ces visuels veulent inciter chacune et chacun à découvrir les animations que leur proposera la Ville dès l'arrivée des beaux jours.

Et ceci « dans des espaces publics historiques embellis et véritablement dévolus aux piétons », a relevé de son côté la présidente du Conseil communal, Christine Gaillard, évoquant le succès des samedis libérés des bus à la rue du Seyon introduits en mars. Une première action « 100% piétonne » qui sera suivie d'ici la fin de l'année par la mise

en place d'un nouveau dispositif d'accessibilité à la zone piétonne, visant à renforcer encore son attractivité.

Un œuf géant sur la Tour de Diesse

Premier élément visible – et de loin ! – de ces quatre mois de fête, l'installation d'un œuf immense et coloré, juste avant les fêtes de Pâques, sur son nid tout aussi géant perché sur la Tour de Diesse. Une œuvre spectaculaire de <u>l'artiste neuchâtelois Mandril</u>, qui disposera aussi des volières-balançoires dans la zone piétonne, que l'on pourra rejoindre en suivant des empreintes de pattes dessinées au sol.

Ce projet poétique, baptisé « Drôle d'oiseau, le piéton neuchâtelois », veut montrer que Neuchâtel a depuis toujours été une halte appréciée de certains « oiseaux » migrateurs, et que ceux-ci y ont trouvé un lieu favorable à l'éclosion d'idées innovantes. A l'instar des oiseaux, selon l'artiste, les idées migrent elles aussi, et lorsqu'elles se sentent à l'aise, elles s'y installent et construisent un nid pour y pondre. Haut de 3 mètres, l'œuf est composé d'une multitude de petits oiseaux multicolores.

Grand pique-nique le 18 mai

Les festivités seront officiellement lancées le samedi 18 mai, à l'occasion d'un grand pique-nique à la rue du Seyon. Une trentaine de tables seront disposées le long de cet axe emblématique de la zone piétonne, sur lequel se sont installés les maraîchers depuis le 6 avril. La population est invitée, de 9h à 17h, à participer à la fête, soit en emportant son propre casse-croûte, soit en dégustant des produits fournis tout exprès par les maraîchers et les restaurateurs. L'Association des maîtres-bouchers neuchâtelois, qui fête son centenaire cette année, y proposera aussi une grande torrée. La Ville mettra à disposition des couverts et des gobelets consignés.

La partie officielle marquant le 40° anniversaire de la zone piétonne aura lieu à 11h. Les 17 et 19 mai, <u>l'Ensemble Symphonique Neuchâtel</u> proposera au Temple du Bas son concert « Au Zenith », avec le Chœur des 10 ans qui interprétera l'*Ode à la Joie* de la 9° Symphonie de Beethoven.

Parcours d'horloges, défi sportif, cartes postales...

En plus de l'installation « Drôle d'oiseau », plusieurs parcours à thème doivent donner envie aux visiteurs de se réapproprier le centre-ville (les détails dans les documents joints au communiqué):

- <u>Ding Dong, des artistes et des horloges</u>, parcours de 32 horloges de 180 cm de haut, décorées par des artistes de la région et réalisées par l'artiste neuchâtelois Denis Roueche.
- Le Duplex Spatio-temporel, dispositif de trois présentoirs proposant 1800 cartes postales gratuites et préaffranchies, installation participative de l'artiste vaudoise Marie-Aude Guignard – Bonsoir la Compagnie.
- La Zone piétonne en mode « Inter Actif », un jeu de piste urbain, sportif et interactif développé spécialement pour les 40 ans de la zone piétonne par la société <u>CityGames</u>.

 Le parcours « Hier-aujourd'hui »: des visionneuses à disque des années 80 emmènent les visiteurs revoir des lieux emblématiques du centre-ville comme ils étaient avant la création de la zone piétonne.

A noter aussi que l'embellissement temporaire du Ruau de la rue du Seyon, réalisé chaque année par le Service des parcs et promenades, donnera envie dès le mois de mai de se poser le long du petit cours d'eau, qui sera mis en valeur par des structures fleuries reliant des bacs à fleurs dotés de bancs publics. Un joli point de vue pour observer la rue autrement, les pieds dans l'eau.

Quinzaine neuchâteloise

Du samedi 25 mai au samedi 1^{er} juin, les commerçants iront à la rencontre des habitante-s et des visiteurs pour la traditionnelle Quinzaine neuchâteloise, mise sur pied par l'association <u>Neuchâtel Centre</u>. Une multitude de stands seront dressés dans tout le centre-ville, avec des thèmes par quartiers et des animations spéciales les samedis et le mercredi après-midi. Pour rappel, le centre-ville réunit pas moins de 430 commerces!

La fin de l'anniversaire sera marquée par la création d'un char « spécial 40 ans » lors du Corso fleuri de la célèbre <u>Fête des vendanges</u> de Neuchâtel, le dimanche 29 septembre.

La liste complète des manifestations sera actualisée durant les quatre mois de fête sur le site internet de la ville (www.neuchatelville.ch/zonepietonne), où l'on trouvera aussi un historique de la création de la zone piétonne, des galeries photos et des documents à télécharger.

Neuchâtel, le 10 avril 2019

Direction de l'Economie

Le dossier de presse complet, y compris des photos d'actualité et d'archives, les affiches et une brève animation vidéo, peut être téléchargé en suivant ce lien : https://sien.sharefile.com/d-sf428209760a4ea58

Renseignements complémentaires:

Fabio Bongiovanni, conseiller communal, directeur de l'Economie, 032 717 71 02, fabio.bongiovanni@ne.ch

Jean-Marc Boerlin, délégué au centre-ville, 079 248 78 64, jean-marc.boerlin@ne.ch

Contacts projets:

Drôle d'oiseau, le piéton neuchâtelois : Marc Mandril Ferrario, 078 865 28 96, mandril@mandril.ch Le Duplex spatio-temporel : Marie-Aude Guignard, 078 791 12 17 marie-aude@bonsoirlacompagnie.ch

Ding Dong, des artistes et des horloges : Denis Roueche, denis@roueche.ch

ou Lena Brina, déléguée au tourisme, Ville de Neuchâtel, 078 633 12 58 lena.brina@ne.ch

Zone piétonne en mode actif : Valérie Chanson, gestionnaire promotion du sport & manifestations, Ville de Neuchâtel, 032 717 77 90, <u>valerie.chanson@ne.ch</u>

Embellissement du Seyon : Vincent Desprez, chef du Service des parcs et promenades, Ville de Neuchâtel, 032 717 86 62, vincent desprez@ne.ch

Quinzaine neuchâteloise: Bernard Schneider, Neuchâtel Centre, agoneuchatel@bluewin.ch